

SOCIETE
TRANSPORT
DORNIER FRERES /
STDF

Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 36 Rue Louis Pergaud
25300 PONTARLIER
SIREN 943 678 268
RCS BESANCON

Aux termes d'une décision du Président en date du 22 mai 2025, il résulte que :
Monsieur Adonis DORNIER, demeurant 36 Rue Louis Pergaud, 25300 PONTARLIER, a été nommé en qualité de Directeur Général, à compter rétroactivement du 17/04/2025.
Pour avis, Le Président.

Commune de Dammemarie-sur-Crête
AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE

Modification n°2 du plan
local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté URB.25.08.A9, la Présidente de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Dammemarie-sur-Crête.
Cette modification a notamment pour objet :

- la modification de l'OAP n°1 au lieu-dit « A Chauflour » afin de permettre la reconversion du site « Bricostoc » situé sur le territoire communal ;
- la création de l'emplacement réservé n°18 pour une liaison « modes doux » qui reliera la rue « A Chauflour » depuis la friche Bricostoc ;
- la modification de l'emplacement réservé n°3 de 8 m, prévu pour une liaison routière, à 4 m, par une liaison « modes doux » reliant la rue Platon depuis la friche Bricostoc.

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 30 jours consécutifs, soit :

du mardi 3 juin 2025 au mercredi 2 juillet 2025 à 17h00 inclus.

Le dossier a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale pour l'absence d'incidences notables sur l'environnement conformément à l'article R. 104-33 du code de l'urbanisme par décision facile de la MRAe n° BFC000730 en date du 30/04/2025.

La Présidente du Tribunal administratif de Besançon a désigné Monsieur Patrick BRUN en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- au Mairie de Dammemarie-sur-Crête - 1 bis rue de la Gare - 25410 - Dammemarie-sur-Crête - Aux Jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable au Grand Besançon Métropole - Direction Urbaine Projets Planification 2 rue Mégevand - 25000 Besançon aux Jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :

En Mairie de Dammemarie-sur-Crête, 1 bis rue de la Gare - 25410 - Dammemarie-sur-Crête

le mardi 3 juin 2025 de 10h à 12h ;

le jeudi 12 juin 2025 de 10h à 12h ;

le samedi 21 juillet de 15h à 17h ;

le mercredi 2 juillet de 15h à 17h ;

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et ses propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Dammemarie-sur-Crête - 1 bis rue de la Gare - 25410 Dammemarie-sur-Crête ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Commune de Dammemarie-sur-Crête - Monsieur le commissaire enquêteur, Enquête publique - modification n°2 du PLU, 1 bis rue de la Gare - 25410 - Dammemarie-sur-Crête

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6274>

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

enquete-publique-6274@registre-dematerialise.fr

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Dammemarie-sur-Crête, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique peut être demandée à Aurélie BOURIAT, chargée de mission PLUI, Direction Urbanisme Grands Projets Urbains de Grand Besançon Métropole, 2 rue Mégevand, 25000 Besançon ou par mail :

aurelie.bouriat@grandbesancon.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Dammemarie-sur-Crête au Grand Besançon Métropole, 2 rue Mégevand et sur le site internet dédié à l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le Conseil Communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de modification n°2 du PLU de Dammemarie-sur-Crête.
Pour la Présidente et par délégation, Le Vice-Président en charge du PLUI et de l'Urbanisme opérationnel, Aurélien LAROPPE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/03/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : CHICKEN STREET BELFORT

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 1 avenue Thomas Wood Wilson, 90000 BELFORT

Objet social : - Restauration rapide - Fourniture, vente et service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter

Président : M. Oualid TOUJANI demeurant 82 avenue du Général de Gaulle, 90380 ROPPE

Clause d'agrément : Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement.

Clause d'admission : Tout adionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BELFORT

CESSION DE FONDS DE
COMMERCE

Aux termes d'un ASSP du 07/05/2025 enregistré le 21/05/2025 au SPFE de BESANCON, dos. 2025 00014857, ref. 2504P01 2025 A 00768

Mme Karine BONNEMAIN, esthéticienne, RNE de BESANCON N° 502 354 665 demeurant 107 Grande Rue à TITUT DES SENS, SARL, capital 5000 €, siège social 107 Grande Rue à BESANCON (25000) RCS de BESANCON N° 941 983 191, représentée par Mme Aurélie MAZIER,

le fonds de commerce " institut de beauté d'esthétique - vente de produits de beauté " connu sous l'enseigne " L'INSTITUT DES SENS " sis et exploité à BESANCON (25000) 107 Grande Rue RCS BESANCON N° 502 354 665 00015.

L'entrée en jouissance a été fixée au 07/05/2025

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 80.000 €

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la validité des oppositions, domicile est élu à l'adresse du fonds 107 Grande Rue à BESANCON (25000) et pour la réception des oppositions à l'adresse suivante : IN EXTENSO JOURNÉE EST. 7 Rue Auguste Jouchoix 25000 BESANCON

Suivant acte du 22/05/2025, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WOLF

Forme juridique : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : 10 000 euros

Siège social : 29 Rue Saint-Michel 25800 Validahon

Objet : L'achat et la revente de meubles, l'installation, la pose, en détail et en gros, de tous produits d'ameublement et d'aménagement de maison, de salon, de chambres, de cuisine, de salle de bain et d'électroménager, import-export, et négoci

Durée : 99 ans

Président : Monsieur Salih KURT 29 Rue Saint-Michel 25800 Validahon

Tout associé a le droit de participer aux assemblées d'actionnaires

Chaque action donne droit à une voix

Transmission des actions et agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions libérées par l'Associé Unique sont de valeurs mobilières domanées à ce capital à un tiers à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de BESANCON.

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 7 avril 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société de participations financières par actions.

Dénomination : SPFPL de Vétérinaire DISPAUX BENJAMIN

Siège : 4B Rue du Lac, 25160 LABERGEMENT STE MARIE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 176 975 euros

Objet : la prise de participation, la souscription et l'exercice de tous droits attachés à la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral de vétérinaires ou de groupements de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux, toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements, dont elle délient des participations.

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 7 avril 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société de participations financières par actions.

Dénomination : SPFPL de Vétérinaire DISPAUX BENJAMIN

Siège : 4B Rue du Lac, 25160 LABERGEMENT STE MARIE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 176 975 euros

Objet : la prise de participation, la souscription et l'exercice de tous droits attachés à la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral de vétérinaires ou de groupements de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux, toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements, dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : Pascal GUENEAU Plombier Services
Siège social : 78 rue des Poiriers, 25700 VALENTIGNY

Objet social : Toutes activités de plomberie et d'installation, dépannage et entretien d'équipements sanitaires, rénovation, à titre accessoire le ramonnage ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en cession, de location, de fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social y compris toute activité de conseil se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Pascal GUENEAU demeurant 78 rue des Poiriers, 25700 VALENTIGNY, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BELFORT.

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE
UNIVERSEL –
DELAI
D'OPPOSITION

ARTICLE 1007 DU CODE
CIVIL / ARTICLE 1378-1
CODE DE PROCEDURE
CIVILE / LOI N°2016-1547
DU 28 NOVEMBRE 2016

Suivant testament olographe en date du 13 mai 2025,

Madame Ariette Suzanne Eliane PERRON, en son vivant traitée, demeurant à BROYE-AUBIGNEY-MONT-SEUGNY (70140) 23 grande rue, Née à BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY (70140), le 3 août 1929, Veuve de Monsieur Roger Georges Joseph PLUS-SARD et non remariée,

N'a été par un acte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à GRAY (70100), le 6 octobre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Séverine DEMIERRE-BERNARD, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée "Matthieu GORDART, Séverine DEMIERRE-BERNARD, Emmanuel VERNIER et Rachel DUPUIS-BERNARD, Notaires associés", dont le siège social est à GRAY (Haute-Saône), 15 Bis Avenue Carnot, 70100 GRAY (Haute-Saône), titulaire d'offices notariaux à la résidence de GRAY (Haute-Saône), d'ARC-SUR-TILLE (Côte d'Or) et de POUILLEY-LES-VIGNES, 21 rue de Lausanne, le 13 mai 2025, auquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Séverine DEMIERRE-BERNARD, Notaire à POUILLEY-LES-VIGNES (25115) référencé CRPCEN : 25061 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de VESOUL de l'exécution du procès-verbal d'ouverture et du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Maître Séverine DEMIERRE-BERNARD

Capital : 185 896 euros

Objet : la prise de participation, la souscription et l'exercice de tous droits attachés à la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral de vétérinaires ou de groupements de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux, toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements, dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE

Objet : La Société a pour objet :
• La détention des parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine,
• Ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie. La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et des activités exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle délient des participations.

Président : Mme Lucie DEMAS 90300 CRAVANÇHE

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Hauts Prés 90300 CRAVANÇHE